



MAIRIE  
de  
SAINT-VITTE-SUR-BRIANCE

87380



# La gazette de Saint-Vitte

## **Petit historique du four à pain**

**Pour la plupart d'entre nous, le four à pain existe depuis une trentaine d'années. Mais il existait bien avant. Pourtant, on ne le voyait pas.**

**Dans les années 90, il y eût la création des pistes forestières dans la forêt de Champvert, l'entrepreneur recherchait de la terre. Le conseil municipal lui proposa d'écraser la butte à côté de la mairie dans l'intention d'y faire une place. Ainsi fût fait... Et là... au sommet de la butte, on découvrit le four couvert de ronces et en mauvais état. La décision de réhabiliter fût prise, avec l'aide de subventions pour le petit patrimoine.**

**Aujourd'hui, il est un peu l'emblème de notre commune et nos boulangers amateurs le font revivre en maintes occasions pour le plus grand plaisir de tous.**

**La première équipe de boulangers bénévoles se composait de: André Decoux, René Gavinet et Jeannot Madore qui ont progressivement donné la main à Dédé Delannet, Jean-Louis Broussouloux et Régis Soumagnas, nos actuels boulangers.**

Gazette Numéro 4  
Parution Janvier 2024

*Mairie de Saint-Vitte-sur-Briance*  
7 rue du Mont Gargan  
05 55 71 70 28  
<https://mairiesaintvittesurbriance.fr/>,



# Sommaire

<b>Le mot du Maire</b>	<b>Page 4—5</b>
<b>Les commissions municipales / Les commissions intercommunales</b>	<b>Page 6</b>
<b>Les six commissions intercommunales / Permanences en Mairie</b>	<b>page 7</b>
<b>Les travaux en 2023</b>	<b>Pages 8—9—10</b>
<b>Les nouveautés numériques</b>	<b>Page 11</b>
<b>Le site internet de la commune de Saint-Vitte-sur-Briance</b>	<b>Page 12</b>
<b>Les actions culturelles menées par la commune</b>	<b>Page 13</b>
Les journées européennes du patrimoine	Page 13
La bibliothèque	Page 14
La décoration du bourg	Page 15
Et à Ozier bas	Page 16
Décorations de Noël	Page 17
<b>La vie associative</b>	<b>Page 18</b>
Le Club des anciens de la Briance	Page 18
Cous'y Vitte	Page 19
Les Archers du Martoulet	Pages 20—21
Le collectif Rhizome et la fête de la musique 2023	Page 22
ACCA St-Vitte	Page 23
La Compagnie La voix dans ma tête	Pages 24—25
L'association EQUI-BRIANCE OXYGENE	Page 26
L'amicale des donneurs de sang bénévoles « Belle Briance »	Page 27
<b>Les cérémonies</b>	<b>Page 28</b>
<b>St-Vitte et ses chemins</b>	<b>Pages 29—30</b>
<b>Le fleurissement des maisons</b>	<b>Page 31</b>
<b>La collecte des ordures ménagères - « Le SICTOM et Le SYDED »</b>	<b>Page 32</b>
La grille tarifaire	Page 32
Les changements dans la gestion des déchets en janvier 2024	Page 33—34
Le compostage	Page 35
Le calendrier des jours de collecte d'ordures ménagères	Page 36
<b>Syndicat des eaux VBG et prix de l'eau en 2023</b>	<b>page 37</b>
<b>Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne</b>	<b>Page 38</b>
<b>Centre d'incendie et de secours de St-Germain-les-Belles</b>	<b>Page 39</b>
<b>S.I.P.R.A.D</b>	<b>Page 40</b>
<b>Les travaux prévus pour 2023</b>	<b>Page 41</b>
<b>Quelques petits rappels...</b>	<b>Page 42—43</b>
<b>Les joies et les peines de cette année</b>	<b>Page 44</b>
<b>Petit retour en arrière autour du « Four à pain »</b>	<b>Page 45 à 54</b>



# Le mot du Maire

## *Saint-vittoises, saint-vittois,*

*C'est avec grand plaisir que je m'adresse à vous toutes et tous à l'occasion de la parution de notre gazette annuelle.*

*C'est désormais un rendez-vous incontournable.*

*Je vais m'efforcer de ne pas noircir le tableau d'entrée. Cependant, le contexte mondial est très préoccupant, anxiogène même.*

*En effet, la guerre en Ukraine se poursuit, un conflit Israélo-Palestinien a éclaté au Moyen Orient avec des conséquences humaines catastrophiques. Ces gens-là vivent véritablement l'enfer, de nombreux civils et notamment beaucoup d'enfants sont les premières victimes de cette situation.*

*Cette instabilité a également des conséquences économiques sur notre quotidien avec une inflation élevée notamment sur les matières premières et l'énergie. Les plus fragiles d'entre nous sont les premiers impactés.*

*Toutefois, malgré ce contexte général peu enthousiasmant, il faut rester positif en continuant d'encourager toutes les initiatives individuelles et collectives qui contribuent à améliorer les conditions de vie sur notre territoire.*

*A l'échelle de notre petite commune, l'équipe municipale et moi-même, nous nous efforçons d'œuvrer dans ce sens. En ce début d'année, c'est le moment opportun pour faire le point sur les actions engagées et les projets à venir. Toutes ces informations vous sont développées dans la « Gazette ».*

*Je voudrais adresser un certain nombre de remerciements :*

- A la Gendarmerie, pour les bonnes relations que nous entretenons*
- A nos pompiers volontaires, dont le nombre d'interventions ne cesse de croître.*
- A nos présidents d'associations et leurs membres, qui, par leurs actions et initiatives, participent à dynamiser notre commune.*

- A Bruno DESSANE et son équipe (Éric, Claire, Yvette et Jackie) pour leur implication à faire vivre le site de notre commune et la réalisation de la Gazette .

- Je voudrais remercier aussi Elisabeth DROUARD qui s'occupe de notre bibliothèque, antenne de la médiathèque intercommunale du Père Castor.  
Elle officie désormais les mercredis de 15 à 17h.

Merci à Mr Du CHATENET de nous avoir ouvert les portes de son château à Curzac à l'occasion des journées du patrimoine. La visite commentée du site et l'initiation au tir à l'arc proposée par l'association les Archers du Martoulet au pied de celui-ci ont beaucoup plu.

- Merci à Stéphanie, Marie, Claire, Carole, Sandrine et Krystal d'avoir contribué bénévolement à la décoration de notre bourg à l'occasion des fêtes de fin d'année.

- Merci aux « boulangers » : Dédé, Jean-Louis et Régis pour leur participations aux différentes activités autour du four à pain.

- Je veux également remercier les employés municipaux, Fred et les 2 Carole pour leur implication au quotidien au service de chacun d'entre nous.  
J'apprécie sincèrement les relations que nous entretenons.

- Un grand merci à l'équipe municipale pour l'ambiance sereine et cordiale dans laquelle nous travaillons.

Et bien sûr, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants.

Enfin, avant de vous laisser à vos lectures, je vous souhaite, au nom de l'équipe municipale et des employés, tous mes vœux de bonheur et de santé pour 2024.

**Stéphane Prévost**

## Commissions municipales

## Le conseil municipal

**COMMISSION TRAVAUX** : voirie, chemins, bâtiments : Broussouloux Yvette, Prévost Jacqueline, Delort Marie-Agnès, Surget Marie, Keiser Hervé, Dessane Bruno, Soumagnas Florent, Arnaud Sébastien, Clédat Sébastien, Wagner Éric, Tous les Élus, en fonction de leur disponibilité.

**COMMISSION FINANCES** : Broussouloux Yvette, Prévost Jacqueline, Wagner Éric.

**SIPRAD et INSTANCES DE COORDINATION** : Prévost Jacqueline, Surget Marie.

**ATEC 87** : Clédat Sébastien.

**COMMISSION COMMUNICATION, ÉVÉNEMENTIEL** : Dessane Bruno, Wagner Éric, Broussouloux Yvette, Delort Marie-Agnès.

**CORRESPONDANT DÉFENSE** : Keiser Hervé.

**CORRESPONDANTE PANDÉMIE** : Surget Marie.

**REPRÉSENTANT SECTEUR TERRITORIAL ÉNERGIES du SEHV** : Soumagnas Florent.

**REPRÉSENTANT SYNDICAT VIENNE BRIANCE GORRE** : Délégués titulaires : Dessane Bruno, Delort Marie-Agnès - Délégués suppléants : Arnaud Sébastien, Broussouloux Yvette.

## Commissions intercommunales

**Notre communauté de communes  
Briance Sud Haute-Vienne comprend :**  
**11 communes et 22 représentants :**

Pierre-Buffière, Saint-Hilaire-Bonneval, Château-Chervix, Magnac-Bourg,  
Vicq-sur-Breuilh, Glanges, Meuzac,  
La Porcherie, Saint-Germain-les-Belles,  
Saint-Vitte-sur-Briance et  
Saint-Genest-sur-Roselle.





## Il y a 6 commissions intercommunales

### Commission Tourisme et Médiathèque Intercommunale du

Père Castor présidée par Christine de Neuville (maire de Vicq-sur-Breuilh) :

Notre représentant Mr Éric WAGNER

### Commission développement économique, Agriculture et Numérique

présidée par Mr Guy Montet (maire de Meuzac) :

Notre représentant Mr Hervé KEISER

### Commission Finances, Politique de l'Habitat et PCAET (plan climat-air-énergie territorial)

présidée par Mme Émilie Gillet

(maire de Glanges) :

Notre représentant: Mr Hervé KEISER

### Commission Environnement (SPANC, ordures ménagères et rivières)

présidée par Mr Christian Latouille (maire de Saint-Hilaire-Bonneval) :

Notre représentant Mr Bruno DESSANE

### Commission Enfance / Jeunesse

présidée par Mr Stéphane Patier

(maire de Pierre-Buffière) :

Notre représentant Mme Marie SURGET

### Commission Voirie

présidée par Mr Jean-Louis Dubois

(maire de Magnac-Bourg) :

Notre représentant Mr Stéphane PRÉVOST



### Permanences en mairie des élus :

Nous vous rappelons qu'une permanence hebdomadaire est assurée le samedi de 10h30 à 12h et que nous restons à votre disposition sur rendez-vous.

# Les travaux en 2023

## Remise en état des chemins publics :

Le chemin d'Oziers a été réalisé avec l'aide des agriculteurs utilisateurs : la commune finance les matériaux.

- L'employé communal aidé par les agriculteurs utilisateurs du chemin participent à sa réhabilitation.
- La municipalité tient à remercier messieurs Broussouloux, Miramont et Valadas pour leur collaboration.

Le coût est de 9 700 euros HT subventionnés par le Conseil Départemental à hauteur de 55 %.

## Remise en état de 2 passerelles en

bois sur les chemins de randonnée PDIPR : une à Curzac, la seconde aux Ages. Une subvention de 35% a été obtenue auprès du Conseil Départemental sur un coût total de 9 000 euros HT. Les travaux ont été réalisés au printemps par monsieur Clerget, menuisier à la Croisille-sur-Briance.

Elagage : 9 400 euros HT

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Geoffrey-Dupuy dans les villages de Chasagnas, Moulin-brûlé et Lavalade.



## Un appartement communal restauré :

Dans la continuité de la rénovation de l'année dernière, nous avons changé les radiateurs pour des modèles plus efficaces ; de même, l'escalier a été consolidé.



## Réfection du mur du cimetière et création de box de tri

Afin d'être en conformité avec la réglementation, pour un coût total de 22 500 euros HT avec deux subventions : une du conseil départemental à hauteur de 35 % et une de l'Etat (DETR) de 30 %.

Les travaux ont été réalisés par Mr Sébastien Coudrier, maçon à St Méard.

*Nous vous félicitons de votre citoyenneté pour le respect des consignes de tri.*

**Voirie :**

C'est une compétence communautaire. Dérasement et goudronnage aux Plats où l'effacement de réseau avait été réalisé l'année d'avant.

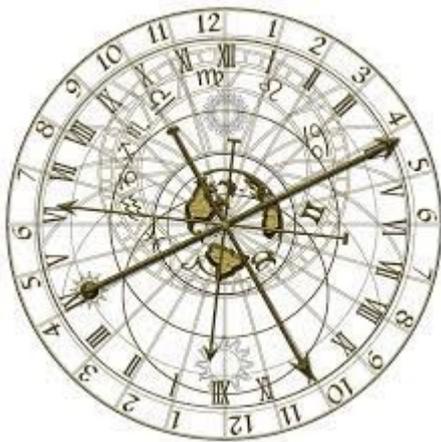
**POUR LUTTER CONTRE  
LE COÛT DE L'ÉNERGIE...**

**Chauffage :**

Durant l'année en cours, nous avons changé de prestataire.

A ce jour, nos locaux communaux (la bibliothèque, 3 logements locatifs et la salle des fêtes) sont chauffés au gaz.

En effet, nous avons re-négocié pour faire baisser la facture de 2 130 € à 890 € HT la tonne. Cette nouvelle donnée économique remet en cause les premières études réalisées pour un changement éventuel du mode de chauffage de nos locaux communaux.

**Économie d'énergie :**

Même si St-Vitte a bénéficié du bouclier tarifaire avec un plafonnement à 15 % (moins de 500 habitants et moins de 10 salariés), à des fins d'économie d'énergie, nous avons décidé l'extinction de l'éclairage public de 23 heures à 6 heures.

A cet effet, une horloge astronomique a été installée dans l'église.

## Saint-Vitte-sur-Briance : l'enfouissement des réseaux continue.



Réalisés de février à octobre 2023 dans les villages LES VERGNES et LE LYS de Saint-Vitte-sur-Briance, les travaux d'enfouissement dirigés par le Syndicat Energies Haute-Vienne, en coordination avec le Syndicat Mixte DORSAL pour le déploiement du réseau fibre, ont permis la mise en souterrain de plus de 1 000 mètres de réseaux aériens d'électricité basse tension et autant de réseaux de télécommunications. Il s'agit d'une opération esthétique mais c'est aussi la garantie d'un réseau plus fiable.

Le SEHV a confié ce chantier à l'entreprise DARLA VOIX.

Le chantier a coûté 151 500 € TTC, financés entièrement par le SEHV, maître d'ouvrage des travaux sur les réseaux électriques.

Les autres villages de la commune ne sont pas oubliés, puisque trois autres chantiers sont prévus sur les réseaux électriques de la commune d'ici quelques années : le village de COUSSAC en 2025, LA BEAUBERIE en 2026 ainsi que LE LIAT en 2028.

Le SEHV était déjà intervenu au village des PLATS en 2021.

Chaque année, le SEHV mène ainsi une trentaine de chantiers d'enfouissement en Haute-Vienne, à la demande des communes. Ce service public de l'électricité, issu des collectivités de Haute-Vienne permet d'assurer l'équité entre les territoires et de garantir à tous, grâce à la mutualisation des moyens et des compétences, une électricité sûre et des lieux de vie embellis.

### Les personnes présentes à la réception, mardi 21 novembre à 11h00 :

André DUBOIS (Vice-Président du SEHV en charge des travaux) Stéphane PRÉVOST (Maire de Saint-Vitte-sur-Briance) et ses conseillers, Alexandre GARNIER (chargé d'affaire au SEHV) Morgan Deguilhem (entreprise Darlavoix) Jérôme David (DORSAL)



### A PROPOS DU SYNDICAT ENERGIES HAUTE-VIENNE (SEHV)

Le SEHV est un acteur de l'aménagement du département de la Haute-Vienne et du développement durable. Héritier de l'électrification, il dirige d'importants travaux sur le réseau de distribution dont il est propriétaire au nom des communes. La loi sur la Transition Energétique a renforcé son rôle en matière d'énergie renouvelable et de maîtrise de l'énergie, au service de ses 209 collectivités adhérentes et de chaque habitant du département.

[www.sehv.fr](http://www.sehv.fr)

**CONTACT :** Caroline LATHIERE, chargée de communication SEHV,  
05 55 35 06 35 - 06 19 26 70 78 – [caroline.lathiere@sehv.fr](mailto:caroline.lathiere@sehv.fr)

# Nouveautés numériques



## *Changement suivi informatique*

Depuis septembre 2020, nous faisons appel à l'association Kesaco, tiers-lieu situé à Saint-Hilaire-Bonneval et qui proposait une aide informatique. Cette association n'existant plus, notre choix s'est porté sur Briance Informatique, entreprise de proximité de la Croisille sur Briance.

## *La fibre*

Dorsal et Orange sont chargés de son déploiement.

A ce jour, Dorsal a terminé son travail et a ouvert à la commercialisation, avec une possibilité d'abonnement pour chaque administré des villages du Liat, Lavergne, la Beauberie, Nouailhas et Bretagne.

Concernant Orange, les travaux sont en cours. La fin est prévue en 2025. Contrairement à Dorsal, la communication sur l'avancée des travaux avec Orange est beaucoup plus compliquée pour cause d'absence d'interlocuteur attitré.



## Le site internet de la commune de Saint-Vitte-sur-Briance

Le site internet de Saint-Vitte, mis en place en 2021, poursuit son existence...

Disponible au <https://mairiesaintvittesurbriance.fr/>, vous y trouverez des informations pratiques et d'ordre général sur la vie de notre commune, ainsi que des actualités locales et départementales. Une petite équipe de 4 / 5 personnes se réunit une à deux fois par mois à la mairie pour en assurer la mise à jour.

A la fin de chaque conseil communal, les délibérations sont consultables sur le site.

Ce site est ouvert à tous. N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions, et à nous envoyer des photos et documents qui pourraient faire l'objet d'une publication. Toutes les participations sont les bienvenues.



[ACCUEIL](#)
[MA COMMUNE](#)
[MA MAIRIE](#)
[VIE PRATIQUE](#)
[VIE ÉCONOMIQUE](#)
[CULTURE ET LOISIRS](#)
[TOURISME](#)
[ACTUALITÉS LOCALES](#)

---

### Les dernières actualités de Saint-Vitte-sur-Briance

#### Actualités locales



**Octobre rose à Saint-Vitte**  
Pour la première année, notre village s'est paré de rose grâce à la créativité d'un petit groupe de saint-vittoises afin [...]



**Cérémonie du 11 novembre**  
La traditionnelle cérémonie du 11 novembre s'est déroulée sous le soleil. A cette occasion, une nombreuse assistance s'est réunie autour [...]



**Journées du patrimoine 2023**  
A l'occasion des Journées du patrimoine, le château de Curzac a ouvert ses portes au public deux jours de suite. [...]

#### Actualités départementales et régionales



**Nov Habitat 87 : conseils pour la rénovation énergétique de votre logement**  
7 DÉCEMBRE 2023



**La FNATH 87, une association qui conseille les accidentés de la vie**  
7 DÉCEMBRE 2023  
La FNATH 87 est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétences (l'accident [...])



**Campagne de sensibilisation aux bons gestes de tri des déchets**  
7 DÉCEMBRE 2023  
Nous souhaitons vous faire part d'une nouvelle campagne de sensibilisation du SYDED sur les bons gestes de tri. L'éclaircissement des [...]

### Flash Infos-Pratiques



**Programme de décembre et marché de Noël à la Pelle Jaune**



**Fermeture exceptionnelle des déchèteries le 29 novembre**  
Les déchèteries du SYDED 87 fermeront exceptionnellement leurs portes le mercredi 29 novembre 2023.



**Zone d'accélération de la production d'Energies Renouvelables (EnR)**  
Afin de répondre à la crise énergétique, nos parlementaires, sur proposition du gouvernement, ont adopté le 10 mars 2023 une [...]

# Les actions culturelles menées par la commune

## Journées européennes du patrimoine (JEP)



*Le jury en action*



À la mi-septembre ont lieu les Journées européennes du patrimoine, rendez-vous relayé par la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme de Briance Sud Haute-Vienne. C'est l'occasion pour la commune de St-Vitte-sur-Briance de mettre en avant son patrimoine local, le four à pain.

L'organisation, devenue maintenant traditionnelle, du concours de pâtés de pommes de terre cuits dans le four à pain communal donne lieu, sur la place du village, à une dégustation ouverte à tous, conviviale et très animée.

A l'occasion des journées du patrimoine, le château de Curzac a ouvert ses portes au public deux jours de suite.

Grande première cette année : l'initiation au tir à l'arc s'est déroulée au pied du château.

Un public nombreux a pu profiter de ce cadre historique remarquable après s'être restauré des délicieux pâtés de pomme de terre présentés au concours.



Cette manifestation des JEP n'est pas figée dans son déroulement. Aussi, pour l'édition 2024, si vous avez le souhait de mettre en valeur des éléments naturels ou patrimoniaux de notre petit village, manifestez-vous.

## La Bibliothèque



Nous avons accueilli en cette année 2023, avec toujours plus de plaisir, nos lecteurs toujours aussi fidèles.

Sont venus se joindre à eux, un nouveau jeune public bien intéressé par notre choix d'albums toujours renouvelé.

Ce lieu d'échange et de culture se révèle être de plus en plus une étape de calme et de détente, et nous sommes convaincus qu'au travers des ouvrages présentés, nous avons la possibilité de nous évader avec joie dans la lecture.

Nous avons le souci permanent de fournir des documents très actuels (romans, BD jeunesse et adultes, DVD, CD, magazines cuisine et décoration, documentaires).

Nous sommes aussi à la disposition de nos lecteurs, pour leur fournir des documents qu'ils n'auraient pas trouvés sur nos étagères, par la voie de la réservation.

Pour rappel : nous avons acquis récemment de magnifiques documents de la collection du Père Castor à consommer et lire sans modération.

Nous vous rappelons que notre bibliothèque est ouverte :

**Le mercredi de 15 h à 17 h**

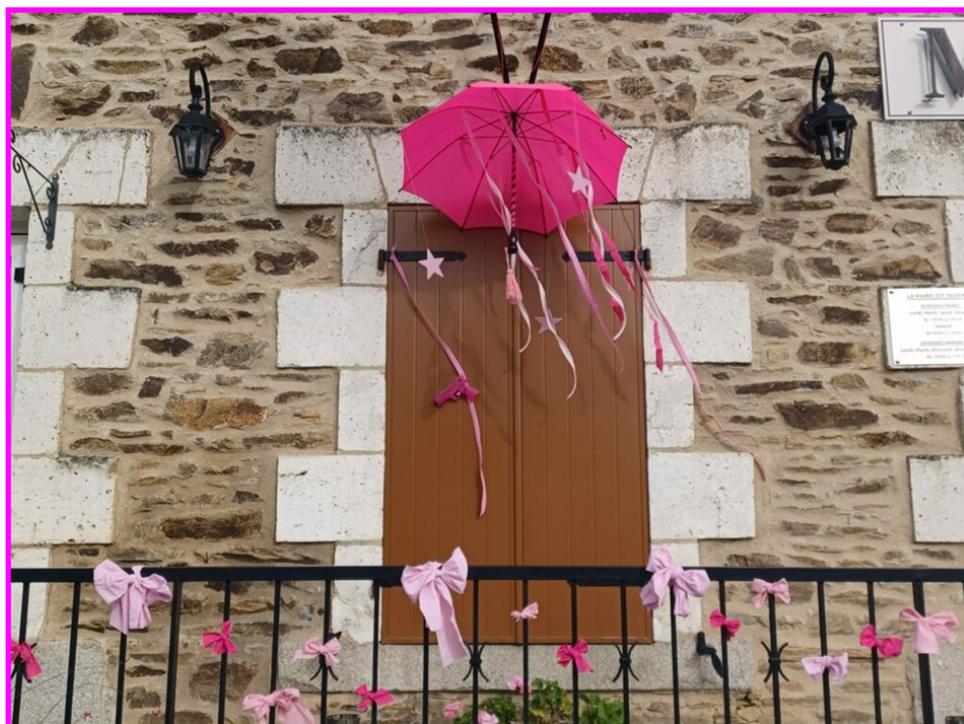
N'hésitez pas à venir découvrir nos locaux, et prendre le temps de vous détendre près d'un bon feu de cheminée.

Nous vous rappelons que vos adhésions sont gratuites.



Elisabeth

# Décoration du bourg : des projets collectifs



## Octobre rose à Saint-Vitte

Pour la première fois cette année, notre village s'est mis aux couleurs d'Octobre Rose grâce à un petit groupe de saint-vittoises qui ont décoré le devant de la mairie. Octobre Rose est une campagne annuelle de sensibilisation au cancer du sein, instaurée en 1985 aux États-Unis et en 1994 en France.

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 octobre de chaque année, de nombreuses actions sont menées partout en France afin de sensibiliser le public au cancer du sein, d'informer sur l'importance du dépistage précoce et de récolter des fonds pour la recherche.

## Le fleurissement du bourg

En période de restriction d'usage de l'eau, le maintien de l'arrosage a été possible grâce à l'installation de la cuve de récupération des eaux pluviales.

Les horaires obligatoires (après 20h) ont été respectés grâce à nos bénévoles Jackie, Yvette, Bruno, Jean-Louis...



Bravo les artistes !

A la belle saison, si vous passez par le village d'Oziers, vous pourrez faire un brin de causette avec ces sympathiques personnages et peut-être aussi avec leurs créateurs Claudine et Claude.

Pendant les fêtes de fin d'année, vous pourrez admirer leur joli village de Noël.

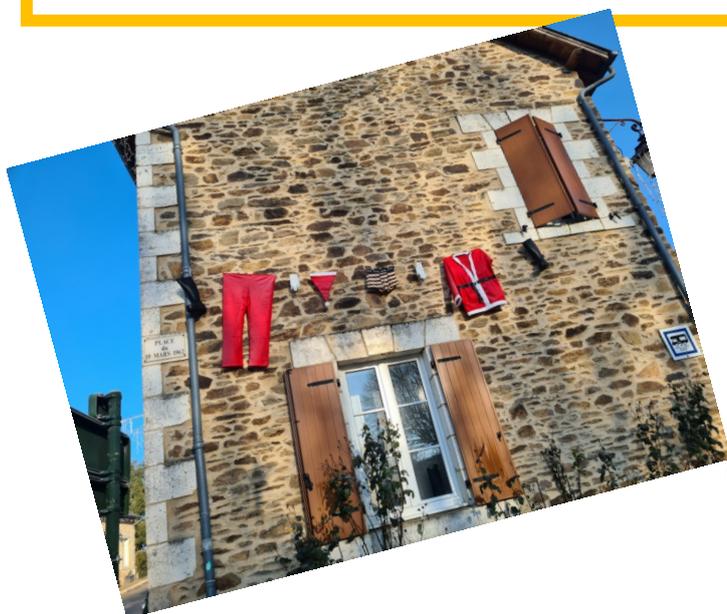
Félicitations à tous les deux et nous espérons découvrir de nouvelles créations prochainement.



## Décorations de Noël

Cette année encore, notre village s'est paré de nouvelles décorations à l'occasion des fêtes de fin d'année. Sous l'impulsion de Carole Hemmer et Stéphanie accompagnées de Kristal, Sandrine, Marie, Geneviève et Claire, des ateliers créatifs ont été l'occasion de fabriquer des accessoires qui sont venus compléter les décors existants. Les sapins coupés, habituellement installés aux entrées du village, sont dorénavant remplacés par des sapins en planches de bois plus durables. De petits élans tiennent maintenant compagnie à la troupe des Pères Noël en rondins.

Vous avez des suggestions pour Noël prochain ? N'hésitez pas à nous en faire part !



# La vie Associative

## Le Club des Anciens de la Briance



Le club des Anciens de la Briance a réuni durant l'année 2023 ses amis adhérents et non adhérents à l'occasion de diverses activités et animations :

- repas le 16 avril
- repas le 14 juillet
- repas le 16 septembre

concoctés par le Traiteur Michel Célérier à Beyssenac.

- Loto du Printemps le 19 mars
  - Loto de l'Automne le 15 octobre
- avec de nombreux lots de valeur.



- Les réunions de confort et de bien-être présidées par les animateurs de RSD le 7 mars

- Proconfort le 12 décembre

Rappelons que le club compte 53 adhérents et qu'il est ouvert à toute personne désireuse de s'intégrer au sein du groupe et qu'elle sera la bienvenue. Les réunions ont lieu le premier mardi du mois.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 20 janvier 2024 à la salle des fêtes pour le renouvellement des cartes d'adhésion et la séance sera clôturée par la traditionnelle galette des rois accompagnée de boissons chaudes.



## COUS'Y VITTE ET SES PETITS DOIGTS DE FÉE

L'association a été créée en 2019 et elle est présidée par Chantal Vial.

Elle compte actuellement 25 adhérentes et organise diverses manifestations et activités. Les ateliers sont ouverts le mardi à partir de 13h30 et ont le mérite de brasser les générations sur la commune de Saint-Vitte voire de la Communauté de Communes Briance Sud Haute Vienne.

En janvier, l'association a tiré les rois. Ensuite, le 14 mars 2023, s'est tenue l'assemblée générale en présence de Stéphane Prévost, maire de Saint -Vitte, de Jacqueline Lhomme Léoment, conseillère départementale et de Maxime Dalbrut.

Le 14 mai, l'association a exposé à La Croisille sur Briance. En juillet et août, l'exposition se tenait à l'office de tourisme de Saint-Germain-les-Belles.

Le 9 juillet Cous'y Vitte était à Saint-Genest sur Roselle. Notre présence aux marchés de Noël le 9 décembre à Magnac-Bourg et le 17 décembre à Saint-Genest sur Roselle ont été un franc succès.

Les adhérentes se sont retrouvées le 25 juin et le 5 décembre 2023 à l'étang de Masseret, autour d'un repas convivial.

Un grand merci à l'équipe de la mairie de St-Vitte, ainsi qu'à l'office de tourisme de St-Germain-les-Belles pour leur accueil chaleureux,

et félicitations à toutes les petites mains de Cous'y Vitte pour leur travail.

Renseignement au 06 72 35 22 04





## Les Archers du Martoulet

Le club des Archers du Martoulet est affilié à la Fédération France Field de Tir Libre depuis 2021. Orienté sur le tir nature, il propose différentes disciplines du tir à l'arc :

- Tir salle dans la halle Tennis de St-Germain-les-Belles équipée d'un mur en stramit de 11 cibles (distance de 10 à 30 m)
- Tir extérieur de 10 à 70 m sur le terrain des Planchettes à St-Vitte-sur-Briance
- Tir nature sur blasons animaliers sur un parcours permanent de 14 cibles
- Tir 3D sur un parcours permanent à St-Vitte

Les Archers du Martoulet est un des rares clubs de tir du Limousin et le seul en Haute-Vienne à pouvoir proposer cette diversité quant aux disciplines pratiquées.

Sur la saison 2022/2023, le club a accueilli 40 archers avec toujours 50% de jeunes à partir de 9 ans. Ces archers motivés, assidus ont rapporté de nombreux podiums lors des compétitions. Ce fut une belle année pour les archers du Martoulet.

En 2023, le club a été partenaire dans la politique enfance territoriale en mettant à disposition le matériel pour les cycles tir à l'arc organisés dans le cadre du plan mercredis, menés en direction des accueils de loisirs de St-Germain, Magnac-Bourg et St Hilaire Bonneval.



L'animation pour les journées du patrimoine s'est déroulée cette année sur un site exceptionnel, au pied du château de Curzac: une belle journée pour une belle affluence.....



Le tir à l'arc demande une pratique exigeante, rigoureuse pour obtenir l'équilibre entre le physique et le mental.

« Un bon archer atteint la cible avant même d'avoir tiré. » Zhao Buzhi

Je voudrais juste souligner que le club des Archers du Martoulet est une association, et comme toute association, elle ne pourrait fonctionner sans l'investissement de ses bénévoles et le soutien de certaines collectivités publiques (Communes de St-Vitte-sur-Briance, St-Germain-les-Belles, et la Communauté de communes Briance Sud Haute-Vienne).

Le club a recentré les séances encadrées sur le samedi matin  
8h45/10h30 et 10h30/12h00  
et propose 2 séances de tir libre les mardis et jeudis soir à partir de 18h30 à la  
salle de St-Germain-les-Belles, ainsi que la pratique sur parcours le dimanche



### *L'avenir du club*



### *Le concours annuel*

*La motivation de l'équipe de bénévoles du club et le soutien des propriétaires terriens ayant mis certains espaces autour des Planchettes à disposition ont rendu possible l'organisation de notre second concours officiel. À ce titre, je tiens vraiment à les remercier car l'organisation de tels rassemblements permet au club de continuer à se développer et d'acquérir un nouveau rayonnement.*

**Contact : Éric Wagner**  
**Jean-Noël Priollaud**

**0674774083**  
**0675901614**

# Le collectif Rhizome

L'édition 2023 de la fête à Saint Vitte sur Briance s'est très bien déroulée en proposant, comme chaque année, un moment convivial et estival de découverte musicale au cœur du village. Et même si la pluie s'est invitée, ce fut trop tard pour gâcher la fête : cette soirée a été une heureuse occasion de retrouvailles et de nouvelles rencontres, autour d'un verre, d'un bon repas, en musique.

Le « **collectif rhizome** » remercie chaleureusement tous ceux qui ont œuvré à la réalisation de cette fête : les bénévoles, le personnel de la mairie, l'association des personnes âgées pour la confection des gâteaux et les jeunes agriculteurs pour le montage de la protection de la scène.

Des remerciements particuliers vont à Frédéric Germaneau qui, après avoir tenu la barre du collectif Rhizome pendant de nombreuses années, s'offre enfin la possibilité de se reposer des responsabilités de « Président ». Il a été une véritable locomotive, portant avec son énergie une très grande partie de l'organisation et de la coordination des dernières éditions de la fête de la musique. Et pour cela, nous le remercions infiniment.

Cette année 2024, la fête aura de nouveau bien lieu et la date est fixée au **Samedi 22 Juin**.

Pour que cette nouvelle édition puisse être un moment de fête, d'échange et de découverte inscrit dans notre territoire local nous souhaitons permettre et favoriser, autant que possible, la participation de chacun.

Aussi nous faisons ici appel à vous :

Si vous avez dans vos connaissances, des artistes (amateurs ou professionnels) qui souhaiteraient faire découvrir leurs talents et créations, nous sommes ouverts à toutes propositions : n'hésitez pas à nous les recommander.

Si vous souhaitez apporter votre énergie, vos idées, vos compétences pour l'organisation et l'animation de la fête contactez-nous !

Le « **Collectif Rhizome** » est officiellement domicilié à la Mairie de Saint Vitte sur Briance et votre nouveau contact au collectif est Germain Massy au 06 14 47 92 77, ou par mail : [germain.massy@gmail.com](mailto:germain.massy@gmail.com)



# ACCA St-Vitte

## ***Le mot du président : « Prélever n'est pas éliminer »***

L'originalité de cette année cynégétique, pour notre commune, est la reprise des chasses administratives aux nuisibles, après l'interruption de la période COVID et suite à la demande de nombreux habitants. Ces chasses se sont déroulées au printemps, sur une journée, en présence de lieutenants de louveterie de notre secteur. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Sur terre, il a été prélevé quatre renards auxquels il faut ajouter ceux qui ont été tués pendant la saison de chasse.

Sous terre, cinq blaireaux ont été capturés.

Pour un président d'ACCA, organiser une chasse administrative est une démarche laborieuse, car les contraintes sont lourdes avant d'obtenir l'autorisation de prélever des animaux comme le renard ou le blaireau, en période de non chasse. Vous avez dit « prélever » ! En effet, il ne faut pas confondre prélever quelques animaux devenus trop nombreux avec l'éradication totale d'une espèce. Être classé nuisible pour un animal sauvage, ne signifie pas qu'il n'a aucune utilité pour la nature et son équilibre, mais cela veut dire qu'il peut occasionner des dégâts parfois importants sur le reste de la faune (petit gibier), ou sur les animaux d'élevage (volailles), pour prendre l'exemple du renard. Quant au blaireau, grande source actuelle de discorde entre 'les uns et les autres', discorde à l'origine d'une série de décisions préfectorales souvent contradictoires et qui ne satisfont personne. Le blaireau, qui a son rôle à jouer dans le 'nettoyage de la nature', peut aussi, lorsqu'il est en trop grand nombre, causer des dégâts importants, dommageables et parfois irréversibles : graves préjudices aux cultures (notamment le maïs), aux sols (prairies retournées et transformées en gruyère), aux routes (talus éboulés, fossés détruits), aux voies ferrées (ballast déstabilisé), sans compter que son rôle de fossoyeur et ses déplacements le prédisposent à répandre maladies et épidémies.

Lorsqu'agriculteurs et éleveurs font appel aux chasseurs, ce n'est sûrement pas pour faire disparaître renards et blaireaux, mais bien pour en diminuer le nombre. Que cela soit dit une bonne fois pour toutes ! Continuer à prélever là où c'est nécessaire, voilà le véritable rôle du chasseur d'aujourd'hui, pleinement conscient qu'il doit protéger la nature et participer à son fragile équilibre.

*Jean-Paul Ruchaud*

# La Compagnie La voix dans ma tête



La compagnie « la voix dans ma tête » a pour objet le développement du spectacle vivant et de la musique. Elle met l'accent sur le caractère vivant des créations, en travaillant sur la posture de l'artiste, la relation avec le public et l'adaptation à l'environnement.

L'activité principale reste les interventions clownesques en milieu hospitalier, tous les vendredis à l'HME (Hôpital Mère Enfant) de Limoges et 2 lundis par mois dans les pédiatries de Brive et Tulle. Ces interventions par Pépèt se déroulent avec succès !



Du samedi 26 au lundi 28 août 2023  
À St Vitte sur Briance 87380

**Libre Je**  
Écouter et exprimer sa créativité

Balade sensorielle      Atelier d'écriture poétique  
Réveil corporel et vocal      Spectacle showdoudou ...

Dans un espace stimulant, naturel, doux et joyeux,  
alternant des temps individuels et collectifs,  
nous vous accompagnons à (R)éveiller votre créativité !

 Murielle Du son des mots Artiste AECI	 Céline Idées sur pied Médiatrice santé	 Corinne En Histoires de vies Psychologue	 Lucile Humourisation avec esprit Spécialiste en Shiatsu
--	---	--	---

Infos/Res:  
Cie La voix dans ma tête  
civ@la-voixdansmatete@gmail.com  
Mairie: 06 30 90 15 31

Tarif : 220€ dont 9€ d'adhésion à la Compagnie La voix dans ma tête.  
Frais de transport (Cuisine locale et hébergement en tente avec option dîner)  
Accueil le samedi 26 à partir de 10h jusqu'au lundi 28 après midi.

Cette année un stage pour le développement de la créativité « Libre Je » a été créé et devait se dérouler cet été sur la commune, mais il a été annulé, les quatre accompagnantes étant trop éloignées géographiquement. Mais cela présage de nouveaux projets de stages et ateliers pour les années à venir.

La compagnie continue son activité de diffusion de spectacle vivant avec :



« The Pépèt Show » Solo clownesque a pour objet de proposer au public de devenir artiste, la participation du public agrément le spectacle afin d'aider ce clown sensible et joyeux.

Ce spectacle propose un cheminement traversant différents univers musicaux, de la musique romantique au hip-hop, en passant par la disco, pour finir sur un flash-mob à l'accordéon.

En utilisant le théâtre, la danse, la musique et l'art du clown ce spectacle fait varier les plaisirs et les émotions.

« Ouvre Grand » Les souvenirs se racontent, les déboires et désespoirs, les rencontres au détour du chemin. Les peurs et les amourettes, en utilisant la chanson. La chanson connue et reconnue mais aussi la chanson inventée.

L'histoire se déroule en jonglant avec les mots pour raconter l'enfance entre bêtise et découverte dans les lieux communs de l'école, des vacances et de la campagne.

Ce spectacle participatif amène les enfants à chanter, danser et partager des émotions.

En jeux de mots et double je...



"Matilde est revenue" En passant de l'accordéon à la guitare, Matilde nous invite à retrouver des chansons oubliées, égarées, endormies dans notre mémoire.

Le boulier tourne, une boule se dérobe et une chanson démarre... Mais d'où vient-elle ? Qui se cache derrière ce morceau, l'histoire se raconte à plusieurs.

Puis nous nous surprenons à fredonner, à chanter et même danser sur les chansons du répertoire collectif des années 50 à nos jours.

L'émotion virevolte entre l'accordéon musette et la guitare sèche.

Les chansons défilent sur les bords des lèvres.

Notre mémoire est enfin revenue !

## "Tu fais quoi"

Une question : Tu fais quoi ?

Des textes de théâtre et de musique

Puis faire vibrer les mots

Pour toujours chanter l'amour

Spectacle poétique autour de compositions originales, le duo artistique nous emmène à la terrasse du café, là où la vie s'écoule au présent, entre interrogation et résignation, entre coup de gueule et chant d'amour. Le café s'anime et on se laisse porter dans l'imaginaire commun de nos vies.



Nous aurons le plaisir de vous inviter prochainement à l'assemblée générale

Toutes les infos sur internet :

Facebook : Cie La voix dans ma tête

<https://matildechanson.ijmdofree.com/>

[cielavoixdansmatete@gmail.com](mailto:cielavoixdansmatete@gmail.com)

Mathilde : 06 30 90 15 31

## Association EQUI-BRIANCE OXYGENE

Forte d'une trentaine de membres depuis 2013, l'association équi-briance oxygène, affiliée Equiliberté, est un club de randonnée équestre pour cavaliers et meneurs indépendants.

Les types de randonnées proposées sont de la demi-journée, la journée, mais aussi deux et trois jours. Sur la commune, une randonnée d'une demi-journée suivie de repas à la salle polyvalente est organisée au début de l'été.

Près d'une douzaine de sorties sont organisées du mois d'avril au mois de novembre. Les lieux de rendez-vous proposés sont situés sur la commune de Saint-Vitte-sur-Briance et sur les communes avoisinantes, mais aussi ailleurs dans le Limousin et départements limitrophes.

Toutes ces activités sont proposées par les bénévoles de l'association qui, conjointement avec la municipalité de Saint-Vitte-sur-Briance, participent aussi à l'entretien et au balisage des 70 km de sentiers balisés de la commune.

Pour tout renseignement, tél. : 06 87 66 49 05

Le président, Jean-Louis RENAUDIE-FAYE



## Amicale des donneurs de sang bénévoles « Belle Briance »

L'année 2023 nous permet de comptabiliser 396 donneurs de sang à St Germain les Belles avec près de 25 nouveaux donneurs. Remercions-les pour leur temps accordé, et rappelons que cet acte citoyen est indispensable à cette cause d'utilité publique qu'est le don de sang.

Ce don généreux et gratuit fédère dans le partage et la convivialité. Il est animé par les membres de l'amicale, que je remercie pour leur bénévolat et leur esprit d'équipe.

Cette année s'est déroulée l'assemblée générale de l'Union Départementale 87 à la salle polyvalente de Saint Germain ayant réuni presque 200 personnes avec la participation des Miss Haute-Vienne.

La soirée Choucroute a pu de nouveau avoir lieu en novembre avec 130 participants, animée par l'Orchestre Alexis Musette et le traiteur de La Boucherie Limousine de Magnac Bourg.

Nous vous préparons une surprise pour 2024...



La marche semi-nocturne organisée par l'association Balade et Découverte a permis de nous aider à la sensibilisation au don du sang. Les patients comptent sur votre mobilisation tout au long de l'année... **Continuez à donner votre sang. Parlez autour de vous des collectes afin de devenir donneurs vos amis. Ainsi, notre chaîne de solidarité et d'autosuffisance en France sera assurée. Grâce à votre grande mobilisation, le nombre de collectes reste à 6 cette année encore.**

**L'Etablissement Français du Sang compte sur nous tous !**

Alors rendez-vous à la salle des fêtes de St Germain de 15h30 à 19h30 avec les dates des collectes de sang à noter dans vos agendas :

L'amicale remercie les municipalités de St Germain les Belles et de St Vitte sur Briance ainsi que le Crédit Agricole pour leurs généreuses subventions.

- Vendredi 23 Février
- Vendredi 19 Avril
- Vendredi 21 Juin
- Vendredi 23 Août
- Vendredi 18 Octobre
- Vendredi ?? Décembre



JE DONNE MON SANG,  
JE SAUVE DES VIES!

Tous les membres de l'amicale vous souhaitent une bonne et heureuse année 2024

et surtout la santé.

Elodie Bonnet, présidente de l'ADSB BELLE BRIANCE

MERCI ...



### **Cérémonie du 11 novembre**

Une cérémonie s'est déroulée sous un grand soleil devant une nombreuse assistance pour rendre hommage aux valeureux combattants morts pour notre liberté.

### **Cérémonie du 19 mars**

Depuis la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été institué Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie.

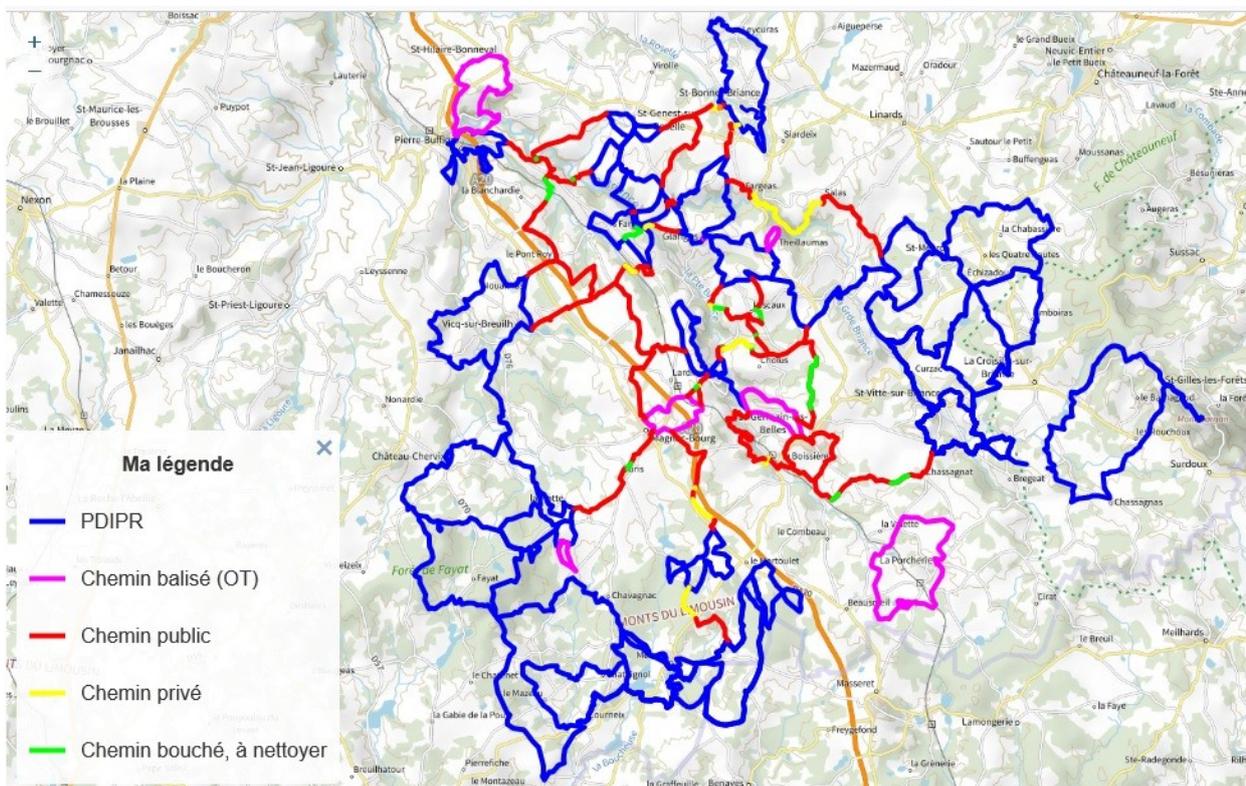


# St-Vitte et ses chemins

Voici le lien vers la carte IGN du maillage BSHV mise à jour par Nelly Cluzel suite aux réflexions du groupe randonnée BSHV : <https://macarte.ign.fr/carte/wtaA6K/Randonnees-en-Briance-Sud-Haute-Vienne>

Le 19 novembre, comme chaque année, les bénévoles d'Equi-Briance ont consacré la matinée au nettoyage de portions de chemins pédestres, cette année le beau temps n'était pas au rendez-vous mais cela ne les a pas empêchés d'assurer leur mission. Qu'ils en soient vivement remerciés. A l'issue de cette matinée tous se sont retrouvés autour d'un sympathique repas pour partager un moment de convivialité bien mérité.

Les deux jonctions avec St Méard sont maintenant effectives, les panneaux indicateurs ont été mis en place par le Conseil Départemental.



Les sentiers de randonnée sur St-Vitte représentent une véritable richesse. Conservons nos chemins, entretenons-les. Et pourquoi ne pas en ouvrir d'autres...

Le balisage doit être remis à jour. Les bonnes volontés sont les bienvenues. Contacter la Mairie.

L'accueil de loisirs intercommunal de St-Germain-les-Belles réserve une place importante dans son projet pédagogique à la relation nature/enfant, et à l'épanouissement de l'enfant par la découverte de la nature.



*Apprendre à connaître pour mieux préserver, et protéger.*



L'orpaillage: à la recherche des paillettes d'or et le plaisir de patauger dans la fraîcheur de la Briance, l'été.

Les activités proposées (orpaillage, randonnées, jeux de piste, construction de cabanes, rando observation, orientation, tir à l'arc, moulin à eau...), sont diverses sur ce grand terrain de jeu sécurisé et permettent aux enfants de s'exprimer, d'apprendre et de découvrir avec une réelle liberté.



*Victor Hugo « C'est une triste chose de songer que la nature parle et que le genre humain ne l'écoute pas »*



Séance de tir à l'arc: après l'apprentissage en cible, on découvre le parcours et les cibles 3D en pleine forêt.



Journée pain à St Vitte : Une belle journée de partage et d'enseignements



*De la préparation du four, à la cuisson du pain...*

*Redécouvrir les traditions de nos campagnes, le savoir-faire oublié des anciens, c'est découvrir le vivant...*



Un reportage photos du territoire

Hélène Degrandpré est photographe et réalise un reportage sur le territoire Briance sud haute vienne commandé par l'office du tourisme et la communauté de communes. Hélène a suivi les enfants sur la thématique Grandir dans la nature.

## Le fleurissement des maisons

En Juillet notre jury municipal a sillonné les routes de nos villages pour apprécier le fleurissement de la commune.

Dans ce cadre, cinq catégories sont proposées :

- Maisons fleuries
- Décorations sur voie publique
- Parcs fleuris
- Fermes fleuries
- Gîtes et chambres d'hôtes



Bravo à tous ceux et celles qui s'y investissent pour le plaisir de tous.

Pour les récompenser et les encourager, la municipalité leur remet des bons d'achat lors de la cérémonie des vœux. Ils sont valables dans trois commerces.

Des bons d'achat de 20 € (1er prix), et 15 € (pour les autres participants) récompensent les lauréats.

Ces derniers sont utilisables dans les trois commerces ci-dessous :

- **Les Jonquilles à Magnac-Bourg**
- **Chez Tony à Saint-Germain-les-Belles**
- **Aux Serres de Stéphanie à Linards.**

*Les Élus remercient chaleureusement toutes les personnes qui participent à l'embellissement du bourg et des villages.*



## Colis pour les aînés

Le conseil municipal a offert un colis confectionné par la **conserverie Laredy** aux Aînés n'ayant pu se rendre **au repas** du 29 avril 2023.

79 colis ont été distribués.

## La collecte des ordures ménagères.

### Le SICTOM et le SYDED

SICTOM est l'abréviation de « Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères ». Son objectif est l'organisation et l'exploitation d'un service intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères.

Le SYDED est l'abréviation de Syndicat Départemental d'Élimination des Déchets. Il est en charge des politiques déchets (prévention, collecte sélective, traitement et élimination). Le SYDED assure sa mission de service public sur l'ensemble du territoire rural du département de la Haute-Vienne.

#### Grille Tarifaire Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative pour 2024

Suite au Débat d'Orientations Budgétaires pour 2024, le SICTOM adopte la grille tarifaire suivante pour l'année 2024 :

##### Bac individuel

L'abonnement est compté par bac utilisé par l'utilisateur. Le tarif du forfait fixe se décompose en deux parties :

Forfait unique à 144 € et une autre part en fonction de la capacité du bac. L'addition des deux constitue le total de l'abonnement. Vient se rajouter le coût de la levée (Cf. tableau ci-dessous).

Le tarif de la part fixe correspond aux frais engendrés par le marché de collecte des ordures ménagères.

Le tarif de la levée du bac correspond aux financements du transport et du traitement des ordures ménagères et est fixé à 0,017 € le litre du bac pour l'année 2024.

Taille du	Abonnement		Total abonnement	Consommation
	Forfait fixe	Part fixe du bac		Coût par le-
120 litres	144€	46€	<b>190€</b>	2.04€
240 litres	144€	92€	<b>236€</b>	4.08€
360 litres	144€	138€	<b>282€</b>	6.12€
660 litres	144€	253€	<b>397€</b>	11.22€

##### Bac collectif

Tout usager rattaché à un bac collectif se verra facturer un abonnement correspondant au montant d'un bac individuel de 120 l, soit 190 €.

Sa part variable sera constituée par l'achat des rouleaux de sacs prépayés au même tarif au litre que pour les bacs individuels soit, 0,017 € le litre.

### Evènements ponctuels

Un tarif spécifique est mis en place pour les demandes de fourniture de bacs pour des évènements temporaires de moins d'un mois. Ce tarif comprend le prix du bac, majoré des frais de déplacement du S.I.C.T.O.M. SHV. Les évènements de plus d'un mois seront traités comme des attributions de bac individuel, et le tarif sera majoré des frais de déplacement forfaitaire.

Taille du bac	Abonnement pour une durée maximum d'un mois	Frais de déplacement forfaitaires	Levée unitaire
120 litres	16€	20€	2.04€
240 litres	20€	20€	4.08€
360 litres	23.5€	20€	6.12€
660 litres	33€	20€	11.22€

La demande de bac pour évènements ponctuels doit être réalisée 15 jours avant la date de la livraison souhaitée.

### *Les grands changements dans la gestion des déchets à partir de janvier*

La gestion des déchets devient de plus en plus critique. Les normes de régulation environnementale, au niveau européen et national, sont exigeantes, ce qui impose au SICTOM et au SYDED d'être en accord avec l'évolution de la réglementation.

#### **Quelles obligations ?**

L'article L. 541-21-1 du code de l'environnement prévoit que **tous les producteurs et détenteurs de biodéchets doivent les trier à la source en vue de leur valorisation**. Cette obligation s'applique aux particuliers comme aux services publics à partir du 1 janvier 2024.



## Quels déchets ?

Les biodéchets des ménages sont constitués des déchets biodégradables des parcs ou jardins et des déchets alimentaires et de cuisine. Les déchets organiques des restaurants, des commerces de gros, des cantines, des magasins de vente au détail, ainsi que les déchets des usines de transformations alimentaires sont également des biodéchets produits par des activités économiques.

Au-delà des efforts demandés aux particuliers, la commune s'est aussi mise en conformité avec la nouvelle réglementation. C'est pourquoi, au cimetière, des espaces de tri ont été mis à disposition.

En ce qui concerne la salle des fêtes, il sera demandé d'effectuer les tris nécessaires. Pour ce, trois types de « poubelles » seront à disposition :

Une poubelle pour les « biodéchets » qui sera versée dans le composteur.

Une poubelle pour les emballages qui devra être déversée à l'« éco point » mis à disposition sur la place de la Mairie, ainsi que le verre.

Enfin, une troisième poubelle pour les ordures ménagères, sac qui devra être déposé dans le container.

Pour ce faire, nous comptons vraiment sur l'éco-citoyenneté de chacun pour respecter et faire respecter cette « révolution » dans les pratiques de gestion des déchets.



Bacs de tri du cimetière



Composteurs devant les ateliers communaux

## Important

Des composteurs ont été installés au niveau de l'atelier municipal pour les déchets organiques. Ils sont à la disposition de tout habitant n'ayant pas la possibilité individuelle de compostage.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des déchets au sol, près des conteneurs.

Tous autres déchets non destinés aux conteneurs doivent être apportés à la déchetterie (ferraille, batteries, fûts de bière...)

## Le compostage



Le compostage est une décomposition naturelle des matières organiques qui s'opère grâce à un processus biologique. Il s'agit du même procédé que la formation d'humus dans les sous-bois. Cette transformation se fait en présence d'oxygène, d'eau et de milliers d'organismes décomposeurs (bactéries, champignons, vers, cloportes,...) permettant d'obtenir un produit riche et fertilisant appelé le compost.

### Les avantages

Je produis un amendement gratuit qui permettra de fournir à mes plantes tous les éléments dont elles ont besoin.

Je réduis :

- mon utilisation d'engrais chimiques.
- ma quantité d'ordure ménagères incinérées.
- mes quantités d'apports de déchets verts en déchèterie.



### Quelles matières ?

	Matières vertes riches en azote, humides, fines et molles	Matières brunes riches en carbone, sèches, grossières et rigides
Déchets de la cuisine	Epluchures de fruits et légumes Croûtes de fromage Restes de repas	Coquilles d'œufs Marc de café et filtres Sachet de thé
Déchets de la maison	Fleurs fanées Plantes d'intérieur	Mouchoirs et essuie-tout
Déchets du jardin	Tontes de gazon Fleurs fanées, restes de culture, herbes indésirables (non montées en graines)	Feuilles mortes Broyat de branches Sciure, copeaux (de bois non traité) Paille, foin

#### Déchets à éviter

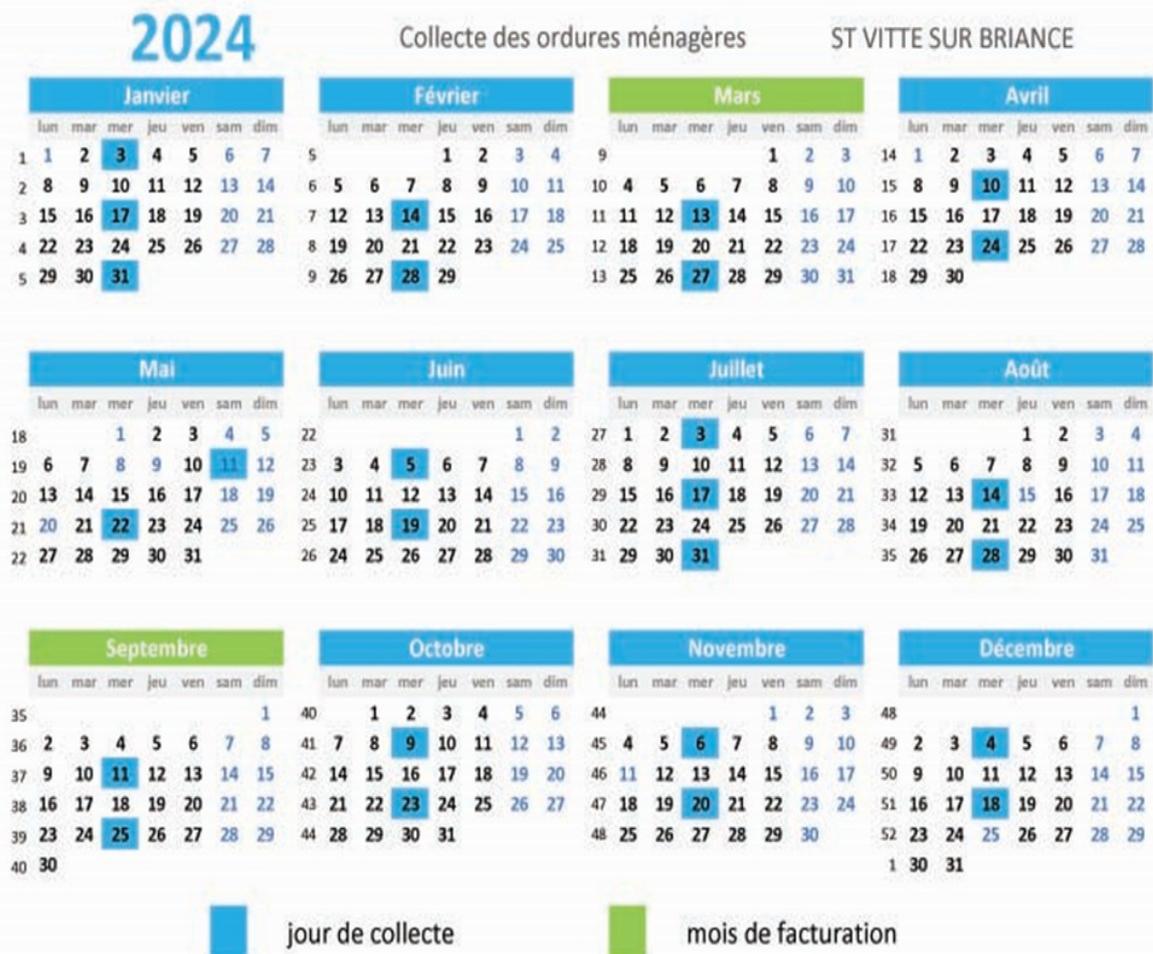
Les agrumes, le pain, la viande et le poisson se compostent mais en petites quantités et en petits morceaux. La viande et le poisson doivent être enfouis au cœur du compost pour éviter d'attirer les animaux.

Certains végétaux sont très longs à se décomposer, même broyés (laurier-palme, rosiers, thuya, cyprès).

La litière végétale (chats, lapins, rongeurs) peut se composte mais il est préférable de ne pas épandre le compost obtenu sur le potager.

#### Déchets non compostables

- Bois traité
- Terre et sable
- Huiles et graisses
- Mégots de cigarettes
- Couches et protections jetables
- Poussières et contenus de sacs aspirateur



**Un rappel en ce qui concerne le ramassage des bacs :**

Sur notre commune, celui-ci a lieu les **mercredis des semaines impaires** (cf le calendrier ci-dessous ou le consulter sur le site de la Mairie : <https://mairiesaintvittesurbriance.fr/> rubrique «Gestion des déchets» ou sur le site du SICTOM : <https://www.sictom-shv.fr/>)

Pour toute information et/ou réclamation, vous pouvez contacter :

<https://www.sictom-shv.fr/>

Le SICTOM

05 55 08 10 46

<http://www.syded87.org/fr/>

Le SYDED

05 55 12 12 87



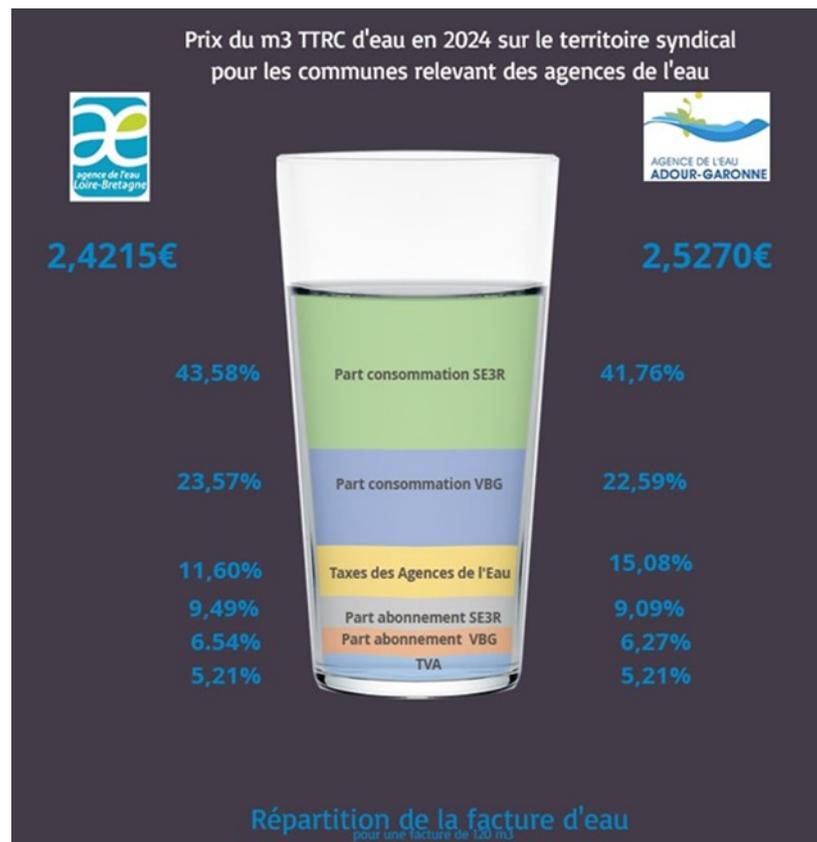
## Syndicat des eaux VBG et prix de l'eau en 2024

(Syndicat mixte d'alimentation en eau potable Vienne Briance Gorre)

Le tableau ne comporte pas le coût de l'assainissement collectif, pour ceux qui y sont assujettis.

Celui-ci étant calculé sur la consommation d'eau, augmentée de la taxe de collecte à 0,90/m<sup>3</sup> à laquelle s'ajoute la part fixe de 205€/an.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous rendre sur le site de VBG : <https://www.synd-vbg-eaux.com/>



En ce qui concerne notre commune, nous dépendons de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

**Le prix du m<sup>3</sup> pour 2024 est établi à 2,4215 €.**



## Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE)



### Le rôle majeur des ripisylves et des haies face aux inondations, pour une bonne qualité des eaux et en faveur de la biodiversité, On vous aide à en replanter...

L'actualité pluviométrique des dernières semaines et les inondations qui traversent plusieurs régions de la métropole rappellent combien la prévention et la gestion du risque sont importantes.

En Haute Vienne et particulièrement sur le bassin de la Vienne, les dernières inondations ont été provoquées par d'importantes pluies orageuses très localisées. Plusieurs phénomènes peuvent aggraver les inondations :

- la présence d'embâcles sur les rivières qui peuvent obstruer les biens publics tels que les ponts et faire barrage à l'écoulement de l'eau,
- de forts ruissellements et une érosion de terres arables qui obstruent les fossés d'évacuation et entraînent des débordements sur des routes, dans des villages ou dans des centres bourgs,
- des rivières qui ne sont plus dans leur lit d'origine aussi appelé talweg ou avec des bassins versants fortement urbanisés.

Le SABV tient à rappeler quelques fondamentaux, ses outils et des actions pour maintenir une veille et des opérations de prévention face à ces risques.

Concernant les boisements de berges, il est rappelé que l'entretien quotidien relève de la responsabilité des riverains (*article L. 215-14 du code de l'environnement*). Néanmoins, la collectivité peut s'y substituer au frais et risques des riverains dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général ou d'urgence donnée par le Préfet.

Le SABV assure quotidiennement des opérations de restauration sur de nombreux cours d'eau pour limiter les risques d'inondations sur des secteurs avec des enjeux majeurs. Très récemment, des travaux ont été mis en oeuvre sur la Ligoure ou la Briance par exemple.

Pour faciliter le maintien et le renouvellement de ces boisements de berges, laissez pousser une ripisylve suffisamment large pour que les racines des arbres et arbustes retiennent les berges des rivières mais également se tiennent entre eux...Le SABV peut également vous accompagner techniquement et financièrement dans des replantations...

Concernant les ruissellements, les plantations de haies sur talus perpendiculairement aux flux des eaux sont également des solutions qui peuvent être déployées, accompagnées et largement financées, n'hésitez pas à nous contacter ! Elles sont une solution complémentaire à la couverture de sols.



Pour en savoir plus : [www.syndicat-bassin-vienne.fr](http://www.syndicat-bassin-vienne.fr)

## Du côté de la caserne des pompiers

### Le mot du Chef de Centre

Ma première pensée ira à nos camarades disparus trop tôt en cette année 2023. Jean-Louis et Frédéric.

Je renouvelle notre attachement et notre sincère soutien à leurs familles.

Le centre d'incendie et de secours de Saint Germain Les Belles est un corps. Son état de santé est dans la moyenne des centres de secours nationaux. Une vingtaine de femmes et d'hommes, des citoyens que vous côtoyez tous les jours, vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études.

Tout corps vieillit, nous le savons bien, il nous faut regarder vers l'avenir. C'est pourquoi, si la question vous taraude l'esprit, que pour vous solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots, alors soyez curieux ! N'hésitez pas à venir nous rendre une visite amicale en cette année 2024. **Sapeur-pompier volontaire, pourquoi pas vous ?**

Le personnel du centre de secours de Saint Germain Les Belles en ma personne, vous souhaite une belle et merveilleuse année 2024.

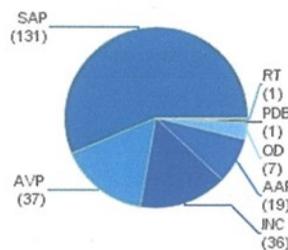
Lt Stéphane GABILLAUD

CDC St Germain Les Belles

Moyens actuels

1 CCI - 1 CCR - 1 VIDL - 1 VLM - 1 VSAV - 1 VTUSR

#### Répartition par raisons de sortie des sorties d'engins de janv. 2023 à déc. 2023



Raison de sortie	Nb	%
SAP	131	56,5%
AVP	37	15,9%
INC	36	15,5%
AAP	19	8,2%
OD	7	3,0%
PDB	1	0,4%
RT	1	0,4%
<b>TOTAL</b>	<b>232</b>	<b>100,0%</b>



#### SYNTHÈSE D'ACTIVITÉ DU CIS SAINT GERMAIN LES BELLES

Période d'analyse : janv. 2023 à déc. 2023

#### Activité par commune

Commune	Nombre de sorties d'engins	%
ST GERMAIN LES BELLES	74	31,9%
CROISILLE SUR BRIANCE (LA)	32	13,8%
MAGNAC BOURG	25	10,8%
VICQ SUR BREUILH	17	7,3%
PORCHERIE (LA)	11	4,7%
19 DEPARTEMENT DE LA CORREZE	10	4,3%
CHATEAU CHERVIX	10	4,3%
ST VITTE SUR BRIANCE	8	3,4%
ST BONNET BRIANCE	6	2,6%
LINARDS	5	2,2%
ST MEARD	5	2,2%
<b>TOTAL DES 11 PREMIERES COMMUNES</b>	<b>203</b>	<b>87,5%</b>
<b>TOTAL AUTRES COMMUNES</b>	<b>29</b>	<b>12,5%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>232</b>	<b>100,0%</b>



Le Service Intercommunal de Portage des Repas à Domicile, des secteurs de Pierre Buffière et Saint Germain les Belles, est une association loi 1901 qui intervient sur Boisseuil, Château Chervix, Eyjeaux, Glanges, Magnac Bourg, Meuzac, Pierre Buffière, La Porcherie, Saint Bonnet Briance, Saint Genest sur Roselle, Saint Germain les Belles, Saint Hilaire Bonneval, Saint Paul, Saint Vitte sur Briance et Vicq sur Breuilh .

Le prix du repas fixé à 9.60 € depuis juillet 2023, devrait rester le même pour 2024. En effet, nous faisons notre maximum pour maintenir ce service abordable malgré les augmentations que nous subissons sur nos 3 plus gros postes : carburant pour la livraison, alimentation et salaires des livreuses.

Le service est compatible avec l'APA et l'aide sociale. Un tarif réduit pourra être appliqué aux personnes bénéficiant de l'aide sociale du Conseil Département (Sur présentation de justificatif).

Selon le besoin, la livraison peut être ponctuelle (sortie d'hospitalisation...) ou permanente, 7/7 jours ou quelques jours par semaine. Elle s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, ainsi qu'aux personnes convalescentes ou handicapées. Lorsqu'une personne contacte le SIPRAD, nous établissons ensemble un contrat stipulant le régime éventuel du bénéficiaire et le nombre de repas souhaité par semaine.

Mais rien n'est figé : il est toujours possible de changer d'avis, de diminuer ou d'augmenter la fréquence des livraisons.

En 2022 et 2023, la sollicitation du service est restée aussi importante que pendant les grosses périodes de covid avec une moyenne de 54 repas par jour.

Nous avons servi 20 380 repas en 2023 dont 456 sur la commune de St Vitte sur Briance.

**Pour tout renseignement : Astier Martine (Présidente) 06 03 22 04 74**

# Les travaux prévus pour 2024

## Les travaux bleus bon 2024

### Loi sur l'accélération des Energies Renouvelables

(éolien, photovoltaïque, méthanisation, biomasse, géothermie)

Cette loi associe les collectivités puisque ce sont les communes qui ont l'initiative de proposer des zones présentant un potentiel d'accélération. Le conseil municipal s'est positionné pour favoriser les EnR prioritairement sur les toitures. Toutefois, les projets EnR hors zonage ne seront pas exclus pour autant. En contre-partie, le délai d'instruction des dossiers serait allongé.

Lorsque nous aurons définitivement acté le zonage en début d'année, vous serez à nouveau consultés pour apporter vos éventuelles observations sur le registre qui sera à votre disposition en mairie.

### Travaux prévus en 2024

- ⇒ Etude par le SEHV de l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures communales
- ⇒ A des fins d'économies d'énergie, nous avons prévu le remplacement des ampoules actuelles de l'éclairage public par des LED. Les travaux sont prévus en début d'année par Mr DESMOULIN. Coût 4 100 € avec une subvention de 55%.
- ⇒ Réaménagement de l'espace **autour de notre fontaine publique** : le devis pour son remplacement est en cours.
- ⇒ Un logement locatif va se libérer en début d'année. Des travaux de réhabilitation vont être nécessaires.
- ⇒ Rafraîchissement de la cuisine de notre salle des fêtes avec une réflexion à mener sur son agencement pour une meilleure fonctionnalité. L'ATEC va nous accompagner.
- ⇒ Voirie : sont prévus le dérasement et les fossés de la route communale allant de la Croisille à Fournaud.
- ⇒ Elagage :  
ce sera notre 4ème campagne. L'ensemble de nos routes communales sera accessible aux différents véhicules et surtout, les abords de celles-ci pourront dorénavant être entretenus facilement par notre agent communal avec le tracteur épaveuse de notre communauté de communes.
- ⇒ Reprise du balisage des chemins PDIPR :  
2 élues, Yvette et Jackie, ont suivi une formation à cet effet.  
Nous avons pris du retard mais nous ferons ces travaux cette année. A ce propos, si certains d'entre vous sont intéressés pour donner un coup de main, ils sont bien évidemment les bienvenus.

## Quelques petits rappels ...

### Recensement citoyen

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (ou au Consulat s'ils résident à l'étranger) **dans les 3 mois suivant leur 16ème anniversaire.**

La mairie (ou le Consulat) vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver. En effet, cette attestation vous sera réclamée lors de votre inscription à tout examen, ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de Conduire et également pour la conduite accompagnée).

Pour toute question, vous pouvez prendre contact avec le Centre du Service National :

05 55 12 69 92 – [csn-lim.sga@defense.gouv.fr](mailto:csn-lim.sga@defense.gouv.fr)

Centre du Service National

88, rue du Pont Saint Martial

87000 LIMOGES



### Carte d'identité / Passeport

Depuis 2017, les demandes de cartes nationales d'identité et/ou passeports sont déposées auprès des mairies des communes équipées d'une station d'enregistrement. Le lieu de la demande ne dépend pas de votre domicile : **vous pouvez vous rendre, sur rendez-vous, dans n'importe quelle mairie du territoire français.** Pour la Haute-Vienne, les mairies (ou France services) équipées sont :

Aixe-sur-Vienne, Ambazac, Bellac, Bessines-sur-Gartempe, Condat-sur-Vienne, Couzeix, Eymoutiers, Feytiat, Isle, Limoges, Panazol, Rochechouart, Saint-Junien, Javerdat, France services de Saint-Léonard de Noblat, Saint-Yrieix-la-Perche, France services de Boisseuil, France services de Saint-Just-le-Martel, France services de Lussac-Les-Eglises et France services de Châteauponsac.

Vous pouvez préparer la demande de carte d'identité et/ou de passeport en faisant une pré-demande en ligne (site de l'ANTS), mais ce n'est pas une obligation. La pré-demande vous permet de gagner du temps lors du dépôt du dossier.

Si vous êtes citoyen français qui atteignez la majorité et que vous avez réalisé votre **recensement citoyen à partir de 16 ans**, alors votre inscription sur les listes électorales sera automatique et effective à compter du **lendemain du jour de vos 18 ans.**

Si vous n'avez pas procédé à votre **recensement citoyen**, il sera nécessaire de vous inscrire vous-même sur les listes électorales.

Enfin, pour vérifier que vous êtes bien inscrit sur les **listes électorales**, il suffit de vous rendre sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>.

**Les prochaines élections seront les élections européennes le dimanche 9 juin 2024.**

### Inscription liste électorale

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées **tout au long de l'année**. Lors d'une année électorale, la demande d'inscription doit être déposée, en mairie, **au plus tard le sixième vendredi précédant le premier tour de ce scrutin**.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il suffit de se rendre sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>. Ce service permet aux citoyens français et européens de demander leur inscription sur les **listes électorales de leur commune**.

Il est également possible de s'inscrire sur les listes électorales de sa commune en se rendant **à la mairie**. Il faudra fournir un **justificatif d'identité**, un **justificatif de domicile** et un **formulaire cerfa n°12669** de demande d'inscription qui est disponible en mairie.

Attention, pour s'inscrire sur les listes électorales de votre commune, il faut avoir la **qualité d'électeur** (nationalité française, majeur, et jouir de ses droits civils et politiques) et **justifier d'une attache à la commune**. Cette attache se justifie soit par votre **domicile** ou **résidence dans la commune**, soit par la **qualité de contribuable**, soit par la **qualité de gérant ou d'associé majoritaire unique d'une société rattachée à la commune**.

### Horaires d'ouverture Mairie

Carole Briquet vous reçoit tous les après-midi de 14 h à 17 h 30

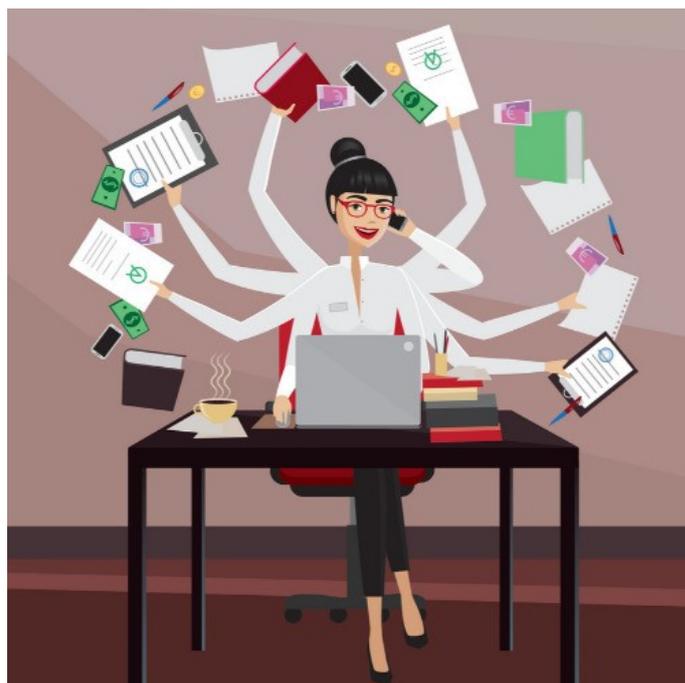
#### **Semaines paires:**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14 h 00 à 17 h 30

Samedi de 9 h 00 à 12 h 00

#### **Semaines impaires**

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 14 h 00 à 17 h 30



## Les joies et les peines de cette année

### NAISSANCES

TOURNANT Naël—le 25 janvier 2023      CURZAC  
 CHIARDET Clément—le 11 mai 2023      LAPEYROUSSE



### MARIAGE & PACS



KEISER Florent et KARAOGHLANIAN Arine  
 le 02 décembre 2023 NOILHAS

### DÉCÈS

SOUMAGNAS André—le 26 mars 2023  
 MONZAUGE Danièle, née MARTHON—le 07 juin 2023  
 PIERI Marcelle, née CHARTAGNAC—le 31 juillet 2023  
 QUANTY Christian—le 07 octobre 2023  
 DESCUBE du CHATENET Madeleine, née PREVOST SANSAC de TRAVERSAY  
 —le 02 novembre 2023  
 LAMOURE Aimé—le 26 décembre 2023



## *Petit retour en arrière*



*Quelle idée de chauffer le four en plein été ?!!*

*André Decoux. Dédé Delanet*

Au travers de ces articles, découvrez ou redécouvrez l'histoire de l'emblème de notre commune et des bénévoles **Dédé Decoux, René Gavinet, Jeannot Madore** qui sous l'impulsion du maire Maxime Dalbrut lui ont redonné vie et ont su transmettre leur savoir-faire à nos actuels boulangers **Dédé Delanet, Jean-Louis Broussouloux** qui ont accueilli depuis un an avec grand plaisir un stagiaire **Régis Soumagnas**, que nous félicitons et sommes heureux de promouvoir à ce jour au rang bien mérité de titulaire !!

Merci à vous tous anciens et nouveaux d'avoir fait revivre et de perpétuer cette tradition si conviviale.



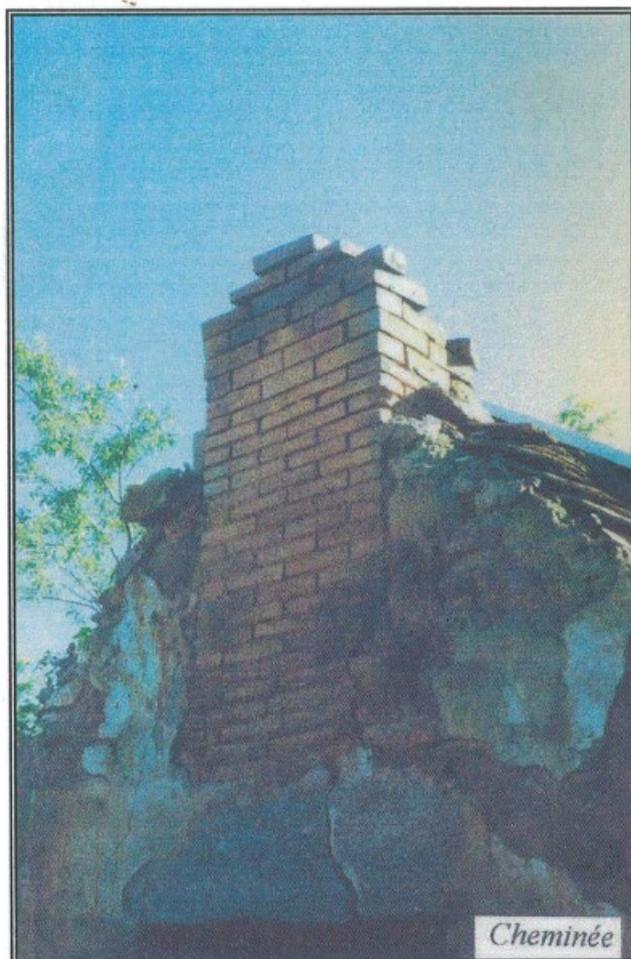
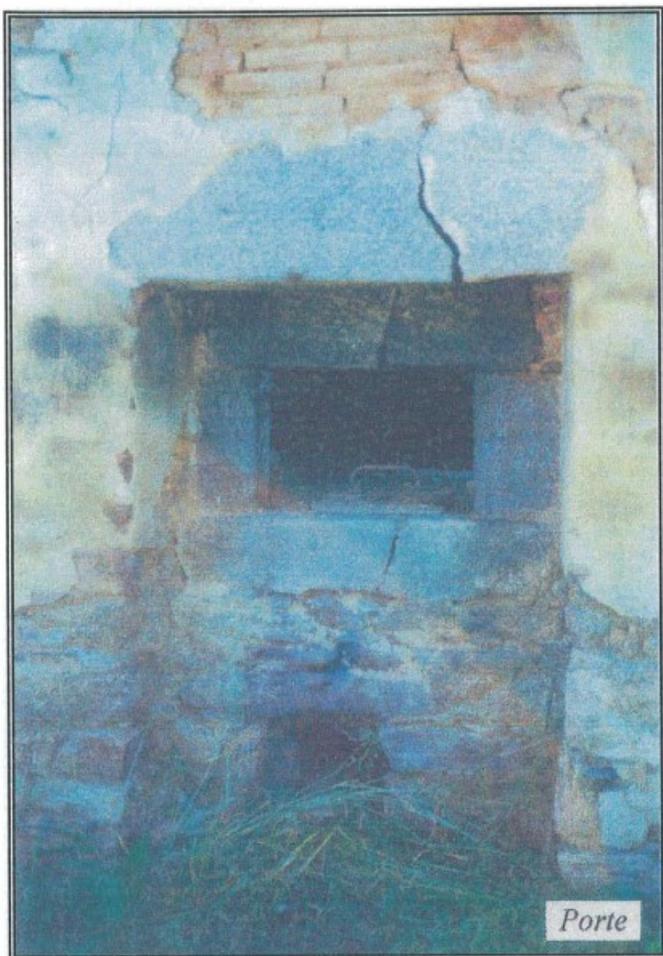
*René Gavinet, Jeannot Madore*

*Il ne faudrait pas faire brûler le pâté de pommes de terre...*



*André Mariaud, Jeannot Madore*

*Cela rappelle des souvenirs de jeunesse*



SAINT VITTE SUR BRIANCE

Le Vieux Four de la Commune -- Etat en 1992

## SAINT-GERMAIN-LES-BELLES

### Saint-Vitte-sur-Briance

# « Une page vient d'être tournée... »

Les anciens de Saint-Vitte se souviennent certainement de l'épicerie Pagnon et de la boucherie Delgoulet qui autrefois « offrait » les spécialités limousines.

Hélas, il y a fort longtemps que ces deux petits commerces ont été contraints de fermer leurs portes. Aujourd'hui seul les bâtiments qui les abritaient restent, et la commune vient d'en faire l'acquisition.

Ainsi dans un avenir proche l'ex-épicerie Pagnon accueillera le secrétariat de la mairie, et au 1<sup>er</sup> étage un logement pourra être créé.

Pour ce qui est du bâtiment où se trouvait la boucherie Delgoulet dans les années 50, vétuste et devenu dangereux, il est sur le point d'être rasé. Quant à la butte séparant les deux bâtiments, grâce à l'entreprise Fracasso de Bourgneuf elle sera bien vite remplacée par un parking ô combien utile.

Signalons que ces travaux de terrassement ne coûteront rien à la commune, puisque l'entreprise récupère ces déblais pour les travaux des pistes forestières.

Maintenant en ce qui

concerne les bâtiments occupés par l'actuelle mairie, après son déménagement ils seront utilisés pour la création d'une cuisine attenante à la salle des fêtes.

La commune a également décidé d'utiliser intelligemment les anciennes écoles.

Actuellement une étude est en cours entre le municipalité et la DDASS pour l'organisation de séjours classe verte d'enfants défavorisés.

D'ailleurs, dès le 21 juillet, une dizaine d'enfants de la région parisienne goûteront les joies de la campagne limousine.



TRADITION ET GASTRONOMIE

# Le four à pain communal à la disposition de tous



**N**OUS avons eu l'occasion de relater en son temps l'excellente initiative de la municipalité de Saint-Vitte-sur-Briance qui, découvrant sous les ronces et sur un terrain qu'elle venait d'acheter en centre-bourg un four à pain parfaitement conservé, eut immédiatement le souci de préserver cet élément du patrimoine.

Non seulement il ne fut pas détruit mais, au contraire, réparé et protégé par un abri et presque immédiatement mis en service. Ce qui fit de Saint-Vitte la pre-

mière commune limousine à posséder un four à pain communal.

Par son originalité, un tel « outil » peut très bien s'intégrer dans une promotion touristique et gastronomique de cette dynamique petite commune. En effet, le maire, Maxime Dalbrut, tient absolument à faire savoir que ce four pourra être mis à la disposition de tous, particuliers ou associations, et que son utilisation pourrait très bien se coupler avec celle de la salle des fêtes voisine. Dans la très ancienne tradition limousine il serait particulière-

ment attrayant de concevoir un repas à la salle des fêtes avec la cuisson du pain de campagne et des mets (pâtés de viande, tourtières, volailles, gâteaux...) dans ce four. Pour n'être ni micros ni tournantes, les ondes de chaleur du feu de bois n'en donnent pas moins aux plats préparés dans ce four une saveur héritée du séculaire savoir-faire des cuisinières de nos campagnes.

Voilà une possibilité gastronomique que seule Saint-Vitte-sur-Briance peut actuellement vous offrir. Si vous êtes tenté, il vous

suffira de vous mettre en rapport avec la mairie (55.71.70.28).

## Trois chauffeurs experts

Reste quand même que tout le monde ne sait pas forcément faire fonctionner un four à pain. C'est vrai qu'il ne suffit pas de tourner les boutons et d'attendre qu'une lampe s'allume, il faut une technicité spécifique et... beaucoup de cœur à l'ouvrage. Là encore, Saint-Vitte-sur-Briance possède les hommes de la situation avec trois retraités experts en la matière.

André Decoux, René Gavinet et Jean Madore n'étaient pas boulangers de formation mais ils avaient tous les trois participés dans leur jeunesse à la chauffe de ces fours que l'on trouvait alors dans toutes les fermes. Il leur a suffi de faire un petit effort de mémoire, de reprendre les choses en main et tout a très bien marché si l'on se réfère aux odeurs ô combien alléchantes qui se répandaient dans tout le bourg certains week-ends. Une grande

partie de la population a voulu les mettre à l'épreuve tout en se faisant plaisir, les uns apportaient un pâté de pommes de terre, d'autres des tartes, d'autres encore une grosse dinde qui n'entrait pas dans le four de la cuisinière et nos trois chevaliers du tison enfournaient inlassablement avant de rendre quelques heures plus tard des plats succulents. La cuisine sur la place communale, il fallait y penser...

Mais avant d'en arriver à cette phase ultime il y a une préparation indispensable qui est celle du bois de cuisson. Voilà pourquoi, depuis quelques temps déjà, André, René et Jean, profitent du beau temps et occupent une grande partie de leurs loisirs à couper le bois qui leur sert à faire les fameux fagots destinés à allumer le four. Avant d'être boulangers, ils savent être forestiers et ils apportent dans cette occupation, outre une amicale solidarité, une bonne humeur communicative. Il n'est pas facile de trouver le coin de haie où ils ont établi leur chantier, mais il est ensuite encore plus difficile de les quitter...



A table !...

# Venez cuire vous-même votre pain à St-Vitte...



” Si vous savez faire le pain, venez chez nous, nous mettons à votre disposition le four communal et vous retrouverez le goût incomparable des tourtes à l'ancienne cuites au feu de bois !...”. Maxime Dalbrut, le maire de Saint-Vitte-sur-Briance (H.-V.) lance une invitation qui concrétise une exploitation innovante du patrimoine certainement unique en Limousin. Une histoire qui mérite d'être contée.

Tout a commencé il y a quelques années lorsque la commune de Saint-Vitte a acquis un immeuble et des terrains attenants à Mme Roumilhac, pour y établir une nouvelle mairie. En dégagant les abords, envahis par les ronces, les employés municipaux eurent la surprise de découvrir un très joli four en pierre, parfaitement conservé. Un four que possédait autrefois la famille Lebraud pour un usage familial et dont la taille permet de cuire une bonne dizaine de tourtes. Au début du siècle, et même bien après, à peu près tous les foyers possédaient leur four, mais, suivant les possibilités des propriétaires, ils étaient plus ou moins bien bâtis, si bien que très peu existent encore. Les élus de Saint-Vitte-sur-Briance ont très vite compris l'intérêt de cette pièce du patrimoine communal.

La restauration fut entreprise et rapidement menée à bien par des artisans ruraux. MM. Turpin, maçon à La Porcherie, Verdeme, charpentier à La Croisille, Tricard, tuilier à Château-Chervix, ont œuvré vraiment à l'ancienne pour intégrer le four dans un petit bâtiment de protection du plus bel effet.

Il ne restait plus qu'à faire ce fameux pain de campagne cuit au feu de bois. La première cuis-

son a eu lieu mercredi et elle fut l'œuvre d'André Ducoux, assisté de René Gavinet et Jean Madore, des anciens qui connaissaient la technique d'antan. André Ducoux, menuisier-charpentier en retraite, se souvient : « Autrefois, quand j'étais gamin, je regardais faire ma grand-mère et je dois dire que voir enfourner une pâte molle qui se transformait en quelques heures en pain à la croûte dorée me passionnait. Quelques années plus tard, alors que j'étais en apprentissage, mes patrons avaient eux aussi un four et c'est moi qui eut la charge de la cuisson. » André a gardé la main.

Il utilise à la perfection le "thermomètre" infallible des anciens pour évaluer la température du four : deux épis de seigle coincés au bout de la pelle à enfourner que l'on passe dans le four. Si les épis brunissent, c'est que le four est encore trop chaud...

La première fournée a fait figure d'événement communal. En plus de quelques tourtes préparées pour la circonstance, certains avaient apporté un pâté de pommes de terre, d'autres une terrine de pâté de viande, d'autres encore des tartes... Tout le monde voulait profiter de cette cuisson au feu de bois qu'on ne peut comparer à aucune autre. Personne n'a été déçu.

Hier, ce premier four communal du Limousin a affiché complet pour les fournées destinées à l'"Opération sourire" des jeunes agriculteurs qui se déroule ce samedi sur l'A 20. Attraction certaine de prochaines fêtes estivales et campagnes, le four de Saint-Vitte sera mis à la disposition de qui voudra - et saura - l'utiliser.

Jean-Pierre FREMONT.

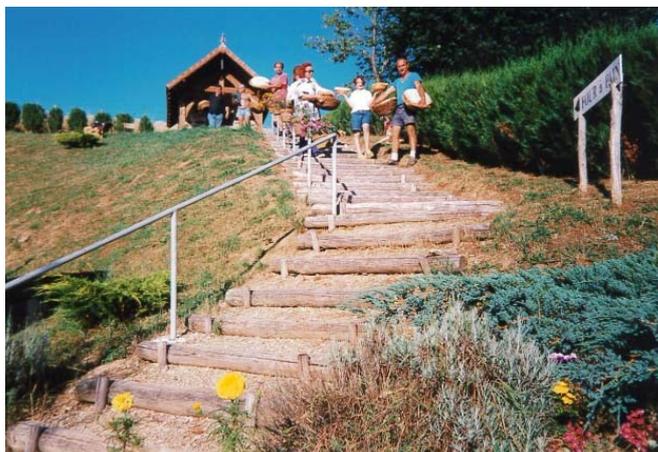
*René et Dédé*

*Quelqu'un leur a-t-il porté à boire? Il faisait si chaud...*



*L'été s'en est allé, mais Dédé et René sont toujours fidèles au poste...*

*Les 2 Dédé*

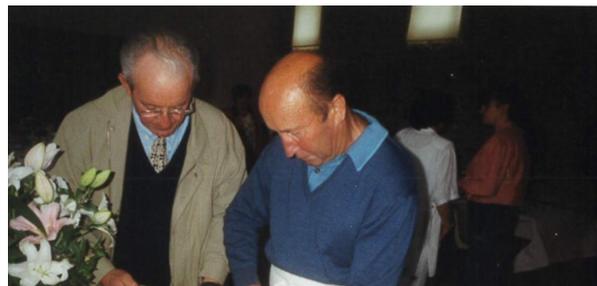




*Les boulangers et leurs assistantes  
Yvette et René, Irène et Dédé.*



*Un Dédé peut en cacher un autre.....  
Une belle fournée pour une fête locale*



*Dédé et Jeannot*

11/2007

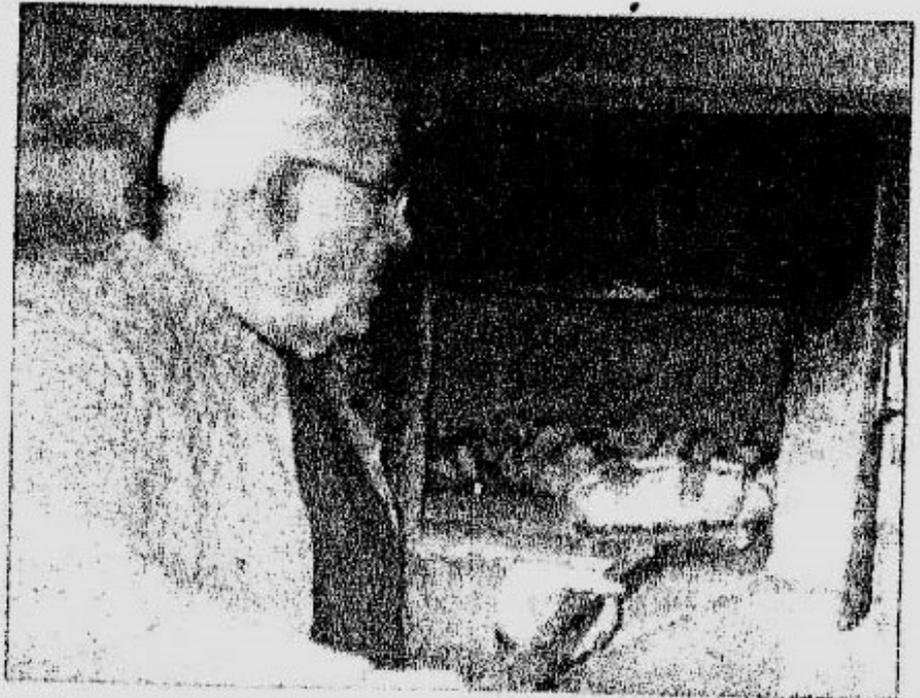
L'ECHO du P

## SAINT-VITTE-SUR-BRIANCE

# Le savoir se transmet 45

Dimanche 4 novembre, à l'initiative de Maxime Dalbrut, maire, et de certains habitants de la commune, une journée fabrication de pain a été organisée. Elle a bien évidemment commencée la veille, avec la préparation du levain. Et le dimanche matin, dès 8 h 30, les futurs «boulangers» ont mis la main à la pâte. Pétrir, encore et encore, laisser reposer. Pendant ce temps, préparer le four à bois...

Après un certain temps, pendant lequel la pâte a levé, le four chauffé, et les boulangers en herbe se sont réchauffés autour d'un café, le pain a pu être enfourné. Là encore, c'est tout un protocole à respecter : température du four, temps de cuisson, lamage du pain, etc... Et enfin, une bonne odeur de pain chaud a empli les rues et les



narines, attirant même des gens stationnés dans leur camping-car.

Tout ce savoir se transmet en principe de bouche à oreille, mais j'ai pu remarquer que certains prenaient des notes dans un petit carnet !! Quoi qu'il en soit, cela s'est fini par une dégustation, et il faut

bien reconnaître que 10 minutes supplémentaires n'étaient pas de trop.

La prochaine fois, les «jeunes» fabriqueront le pain, sous le regard attentif des «anciens», René et Alain, qui seront toujours là pour leur prodiguer de bons conseils.

# La tradition perdue....



*Le maître boulanger (Dédé) et son apprenti*



*Juste une pincée*



*Ne faudrait-il pas agrandir  
la table ?...*





*Il n'est pas peu fier de sa fournée*



*Un jeune public attentif devant le Maître*



*Une pause photo ; le four attendra*



*Qui de plus heureux qu'un boulanger de St Vitte ?*



*A son temps perdu, le voilà boulanger...*



*Le comité de rédaction tient à remercier tous les participants qui ont permis l'édition de cette Gazette.*

*Un remerciement spécial pour Yvette et René Gavinet pour les photos et articles sur le four à pain.*

*N'hésitez pas à aller sur le site de la commune pour nous faire part de vos remarques et surtout de vos idées.*

Création de monsieur François Célerier

Jeux Efcé — Magnac-Bourg

05 55 00 54 34 — 06 63 44 33 98

